

G/R

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI.-

Ruhengeri, le 8 septembre 1953.-

N° *2463* /Huis.-

A Monsieur le Greffier du Tribunal
de 1° Instance à STANLEYVILLE.-

Monsieur le Greffier,

J'ai l'honneur de vous renvoyer l'exploit
de signification commandement, concernant l'affaire SEDEC contre
FRANDESCOU qui ne demeure pas en Territoire de Ruhengeri.-

Les recherches faites à la population ne
nous ont pas permis de retrouver trace du Sieur FRANDESCOU.-

Veillez agréer, Monsieur le Greffier,
l'assurance de ma considération très distinguée.-

L'Huissier, BAUDART, F.-

Ruhengeri



6673